

faites ensuite par M.^{rs} de Verdun, de Borda & Pingré. Le banc le Bonnet-Flamand, dont on connoissoit à peine l'existence, est ici placé & figuré d'après la Carte de M. de Chabert, qui, l'ayant rencontré par hasard en 1750, en a assigné la position exacte en latitude & en longitude, ainsi que les sondes.

Quant aux côtes, la position de leurs principaux points est fondée sur les mêmes déterminations Astronomiques en latitude & en longitude, qu'avoit suivies le Géographe Anglois, la plupart desquelles sont le fruit des premiers travaux de ce genre, faits dans ces parages en 1750 & 1751, par M. le Marquis de Chabert.

Les contours des Côtes pour Terre-neuve, sont la réduction exacte de la Carte générale de cette Ile, dont on parlera ci-après. Le reste des contours est figuré principalement d'après les Cartes Angloises du golfe de Saint-Laurent & de l'Acadie.

Les points déterminés en latitude & longitude que l'on a employés dans cette Carte, sont en assez grand nombre.

Pour l'Ile de Terre-neuve; les points déterminés en latitude sont le cap de Raze; le port des Trépassés; le cap Sainte-Marie; le cap du Chapeau-rouge; l'île de Saint-Pierre; le cap de la Hune; l'île de l'Éclipse, principale des îles de Burgeo; le cap de Raye; l'île de Cod-Roy; le cap Anguille; le cap de Saint-George; la Pointe-